



Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



Sécurité sociale



Retraite & Santé  
au travail

Financé par



Financé par  
l'Union européenne

SOCIAL, SOCIAL SOLIDARITÉ



## Avis d'appel à candidature pour la création de places en Résidences-Autonomie en Dordogne

Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Département de la Dordogne et la CARSAT Aquitaine lancent un appel à candidatures « AAC IDRA 2022 – Département de la Dordogne », portant sur la création de places de résidences autonomie, dans le cadre du dispositif « Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie » (IDRA).

Publié le 20 janvier 2023

Le dispositif IDRA relève du Ségur de la Santé et du Plan France Relance, financé par l'Union Européenne.



Les dossiers de candidature devront être adressés complets et simultanément à la CARSAT Aquitaine et au Conseil départemental de la Dordogne, **au plus tard le 30 avril 2023** aux adresses courriels ci-dessous :  
**IMPORTANT** - Mentionner dans l'objet du courriel :  
« AAC IDRA 2022 – Département de la Dordogne »

### Pour la CARSAT Aquitaine

Dossier suivi par Madame Nelly GIVRAN  
[nelly.givran@carsat-aquitaine.fr](mailto:nelly.givran@carsat-aquitaine.fr)

### Pour le Département de la Dordogne

Dossier suivi par Madame Hélène LEFAURE-DIEUAIDE  
[h.lefaure-dieuaide@dordogne.fr](mailto:h.lefaure-dieuaide@dordogne.fr)

